



Groupe de **T**ravail **Aéroterrestre**



réunion du jeudi 20 octobre 2016

Missions / moyens

préalable

Monsieur le Président,

Vous nous réunissez aujourd'hui afin d'évoquer l'avenir de la mission de surveillance aéroterrestre douanière et plus particulièrement de sa seule et unique composante aérienne, la brigade de surveillance aéroterrestre (BSAT) du Bourget.

Il s'agit de notre rendez-vous d'automne puisque quasiment à la même époque il y a un an, se tenait un autre groupe de travail relatif à la direction des services opérationnels d'Île-de-France à laquelle appartient la BSAT du Bourget.

À l'époque, il était question du maintien de l'activité avion, ce maintien étant dûment argumenté par des considérations opérationnelles avec une ou des implantations qui tenai(en)t plus à des préoccupations immobilières qu'à une réelle analyse pertinente des risques de fraude par voie aérienne ou des activités de soutien. Il était également envisagé, sans que cela ne soit dit clairement, la suppression de la composante hélicoptères.

Aujourd'hui, la Direction Générale opère un virage à 180° en développant un argumentaire discutable sur les choix qui la poussent à vouloir supprimer la composante avions et maintenir, au conditionnel, la composante hélicoptères. Pourquoi tant d'amateurisme dans l'approche du dossier aéroterrestre ? Peut-être parce que la Direction Générale n'a pas d'argument recevable pour supprimer une entité utile et nécessaire à l'exercice des missions douanières particulières ? Peut-être parce que depuis des années, la Direction Générale n'a pas donné à ce service aéroterrestre les outils pour exister dans l'ombre de sa grande sœur l'aéromaritime ?

Monsieur le Président, nous attendons des réponses claires et précises sur la gestion du dossier aéroterrestre qui a débuté au début des années 2000 par la décapitation en règle de trois de ses quatre brigades. À la lecture des documents de travail, il apparaît que l'administration a l'intention de poursuivre ce travail de destruction en méprisant la souffrance des personnels, en éludant les réalités d'une société où la sécurité de nos concitoyens est un enjeu majeur à venir, en avançant des arguments pour le moins douteux sur les raisons de la suppression et en conditionnant la pérennité de la composante aérienne aéroterrestre à des considérations d'équipements dont on voit bien que leur réalisation relève plus de la volonté incantatoire que d'une réelle vision stratégique et réfléchie de la mission aéroterrestre.

Notre présence aujourd'hui manifeste notre volonté de voir maintenues les deux composantes aériennes, avions et hélicoptères et d'être aux côtés des personnels qui souffrent des erreurs et attermolements de l'administration dans ses décisions car l'organisation et les choix de l'administration dans le domaine aérien produisent trop de souffrances, trop de risques, trop d'erreurs. Il faut que cela cesse.

La délégation SOLIDAIRES Douanes

Montreuil, le jeudi 20 octobre 2016